



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 novembre 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Christian PARIS
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	
M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT	
M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Pierre PRIBETICH pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Patrick CHAUPUIS	M. Jean-Patrick MASSON pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Lucien BRENOT	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Rémi DELATTE	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Parc Valmy - Lot n° B2 - Cahier des charges de cession du terrain modifié

Au cours de sa séance en date du 15 mai 2008, le Conseil de Communauté a autorisé la Semaad à céder aux sociétés DTZ Jean Thouard et ACDE, le lot n° B2 situé sur la zone d'activités « Parc Valmy » à Dijon.

Le lot d'une superficie de 5.683 m² environ, était affecté d'une surface constructible autorisée de 2.900 m² de surface hors oeuvre nette (SHON) maximale.

Il s'avère que l'acquéreur définitif sera la SCCV QUEBEC, ayant son siège social 1 rue de la Petite Fin à Fontaine les Dijon, représentée par M. Jean-Marc Thevenot, qui se substitue aux sociétés DTZ Jean Thouard et ACDE.

Par ailleurs, l'étude du projet de construction de ce lot a fait ressortir un besoin complémentaire de SHON qui est portée de 2.900 m² à 2.920 m², cette modification n'ayant aucune influence sur le prix de cession.

De ce fait, la rédaction d'un nouveau cahier des charges de cession du terrain est rendue nécessaire, et il est proposé d'approuver ce nouveau document.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** la Semaad à procéder à la vente du lot n° B2 sur la zone d'activités économiques « Parc Valmy » à Dijon, dans les conditions définies ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président



Pierre PRIBETICH

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

14 NOV. 2008



Publié le 14 NOV. 2008
Déposé en Préfecture le